Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260924-235_D81_26-DE

Le Relecq Kerhuon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le 24 septembre, à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Relecq-Kerhuon, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Erwan L'EOST.

Date de convocation : 11 septembre 2026 Date d'affichage : 11 septembre 2026

Etaient présents :

- M. Erwan L'EOST — Maire

- Mme Servane METZGER-CORRIGOU
- M. Mathieu LE BOURSICAUD
- Mme Marianne ABAZIOU
- M. Thierry PEYREBESSE
- Mme Maryvonne GUILLOTO
- M. Malo JANEIRO-FORTES--COUILLANDRE
- Mme Gwenaëlle KERNEIS
- M. Alban SIMIER
- Mme Françoise MADEC

Adjoints

- M. Alain KERHASCOET
- M. Eric LE GALL
- Mme Safia SYLLA
- Mme Nathalie LAOT
- M. Joël LE BIHAN
- Mme Marion DEZEIX
- M. Jacques POULIQUEN
- Mme Audrey FERDINAND
- M. Philippe HENRY
- Mme Danielle SALAUN
- M. Loïc GOGE
- Mme Sandrine GARZETTI
- M. Raphaël SLEIMAN
- Mme Béatrice GUELLEC
- M. Vincent MEMBRINEZ
- Mme Hélène ROEHRIG
- M. Laurent PÉRON
- Mme Claudie BOURNOT-GALLOU
- M. Philippe MORVAN
- Mme Rachel NICOLAS
- M. Jean-Philippe PONS
- Mme Marie QUÉTIER
- M. Pascal GRIMALDI

Conseillers municipaux

Etaient absents :

- Mme Hélène ROEHRIG donne procuration à M. Jacques POULIQUEN à compter de la délibération N° 235-D104-26

Monsieur Pascal GRIMALDI a été nommé secrétaire de séance

---

235 – D81 – 26 : GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT POUR LES BESOINS RECURRENTS - ADHESION DES CANTINES DU PONANT SPL ET DE LA REGIE D'EQUIPEMENT MUSIQUE ACTUELLE DE BREST METROPOLE – LA CARENE

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260924-235_D81_26-DE

235 – D81 – 26 : GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT POUR LES BESOINS RECURRENTS – ADHESION DES CANTINES DU PONANT SPL ET DE LA REGIE D'EQUIPEMENT MUSIQUE ACTUELLE DE BREST METROPOLE – LA CARENE

Résumé :
Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'adhésion des Cantines du Ponant SPL et de la Régie d'Equipement Musiques Actuelles de Brest Métropole – La Carène, au groupement de commandes permanent concernant les besoins récurrents et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la nouvelle convention annexée à la présente délibération, se substituant à la convention actuelle, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Le cadre juridique de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics de constituer des groupements de commandes afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics soit, de façon temporaire, pour répondre à un besoin commun ponctuel, soit, de manière permanente en vue de répondre à des besoins communs récurrents.

Les groupements de commandes permettent de mutualiser les achats, offrant ainsi la possibilité de réduire les coûts de passation des consultations, générer des gains, et développer les expertises dans les domaines d'achat concernés.

Au regard des enjeux de mutualisation, par délibération n° 235-D74-20 du 1er octobre 2020, le Conseil Municipal a approuvé la constitution d'un groupement de commandes permanent dont la composition, qui a évolué avec l'intégration de nouveaux membres, est la suivante :

- Brest métropole,
- la ville de Brest,
- la ville de Gouesnou,
- la ville du Relecq-Kerhuon,
- la ville de Plouzané,
- la ville de Guilers,
- la ville de Bohars,
- la ville de Plougastel-Daoulas,
- la ville de Guipavas,
- le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Brest,
- Brest en vue SEM, Brest en vue SPL, et Brest en vue GIE,
- la SEMPI et ses filiales,
- SOTRAVAL SEM, SOTRAVAL SPL, et SOTRAVAL GIE,
- Brest Métropole Aménagement SEM et Brest Métropole Aménagement SPL,
- les Pompes Funèbres des Communes Associées SEM,
- Eau du Ponant Société Publique Locale,
- Brest Métropole Habitat,
- Les Ateliers des Capucins Société Publique Locale,
- L'ADEUPA, agence d'urbanisme Brest-Bretagne,
- Le Conservatoire national botanique de Brest.

En juin 2026, les Cantines du Ponant SPL et de la Régie d'Equipement Musiques Actuelles de Brest Métropole – La Carène ont manifesté le souhait d'adhérer à ce groupement de commandes.

Conformément aux dispositions de la convention de groupement, l'adhésion de nouveaux membres nécessite un avenant à la convention par délibérations ou décisions concordantes des instances délibérantes ou décisionnelles des membres, et ne peut concerner que des consultations postérieures à l'adhésion.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212902357-20260924-235_D81_26-DE

Cette extension du groupement à ces deux nouveaux membres n'entraîne aucune modification de ses modalités de fonctionnement.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver ces adhésions et la convention de groupement de commandes ci-jointe et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

○ Avis de la commission Finances – Administration Générale – Vie économique : Favorable à l'unanimité

Mise aux voix la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait au RELECQ-KERHUON, le 24 septembre 2026

Le Maire,

Erwan L'EOST

MAIRIE LE RELECQ KERHUON
Finistère